



Message du conseil communal au conseil général n° 118 du 20 août 2018

OBJET : Prendre connaissance et approuver le projet de l'Entreprise 360 Comte SA à la rue du Midi à Bassecourt d'un montant global de Fr. 619'275.- et décider sur le montant de la participation communale de Fr. 112'235.- TTC concernant la réfection et le nouvel équipement de la rue du Midi à Bassecourt.

1. Considérations générales

La rue du Midi est située à l'est du village de Bassecourt, au sud des voies CFF. Elle débute depuis la rue Dos-chez-Mérat dans le sens Nord – Sud

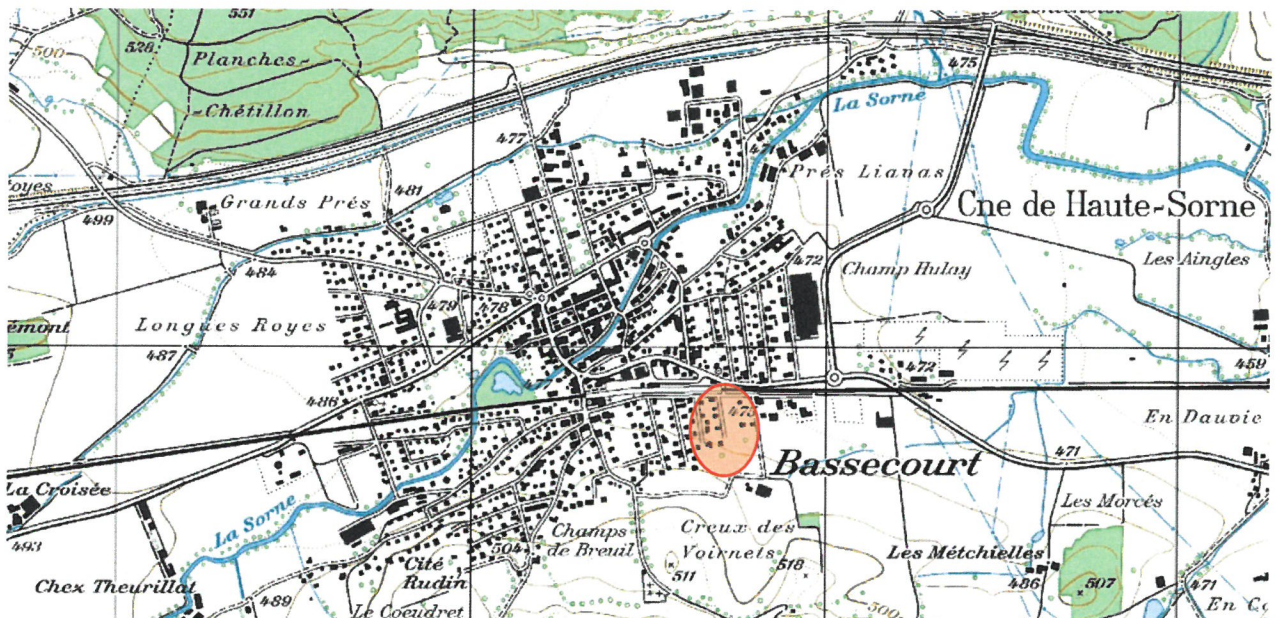


Fig. 1 : extrait de plan 1 :20'000

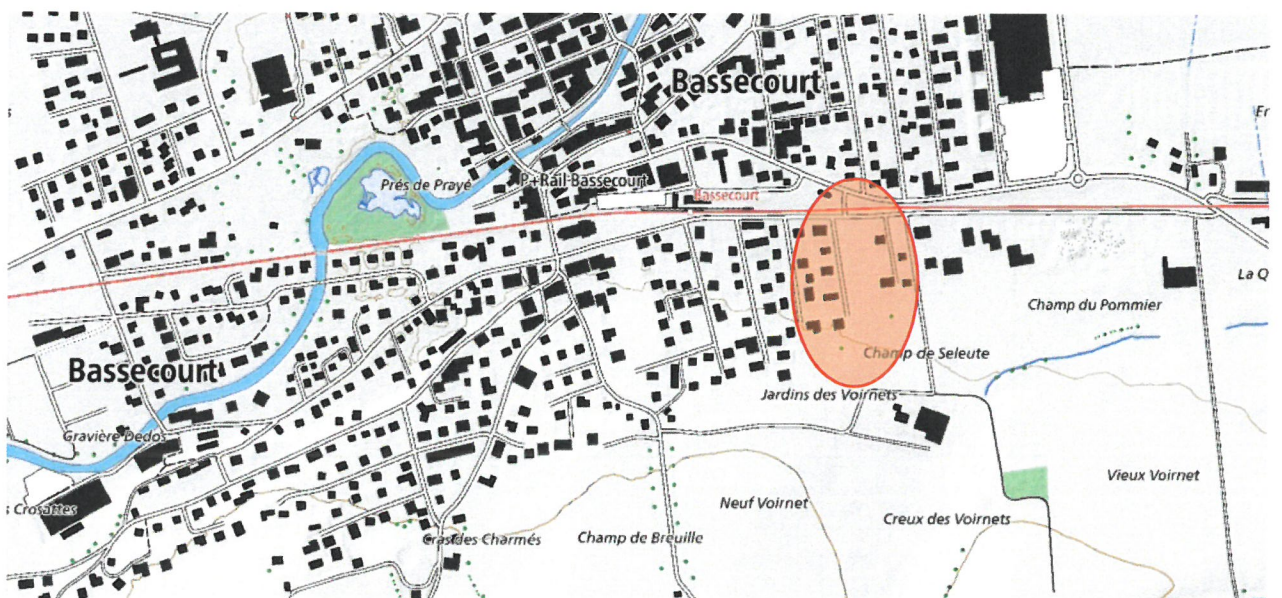


Fig. 2 : extrait de plan 1 :5'000

L'entreprise générale 360 Comte SA est entrée en contact avec les autorités de la commune mixte de Haute-Sorne afin d'exposer leur projet de construction de villas mitoyennes et villas individuelles sur les parcelles situées à l'est de la rue du Midi.

Avant le début de la construction des villas, il faut impérativement viabiliser les terrains. C'est la raison pour laquelle les premières démarches consistaient à passer en revue l'état des canalisations et conduites existantes ainsi que la définition des besoins en matière d'équipement communal.

Il en ressort les éléments suivants :

- La conduite d'eau potable principale est en très mauvais état et il est indispensable de la remplacer ;
- Les eaux usées sont en système unitaire et un système séparatif est à prévoir ;
- L'éclairage est vétuste et mérite d'être remplacé ;
- Le réseau Swisscom passe à travers les parcelles qui seront construites, le tracé sera modifié ;
- La chaussée comporte quelques affaissements, des déchaussements de bordures et de pavés.

Considérant ces aspects, les autorités communales de Haute-Sorne ont décidé de profiter des travaux de viabilisation des parcelles pour réfectionner certains réseaux industriels dans le secteur.

En pages 3 et 4, le projet général de viabilisation

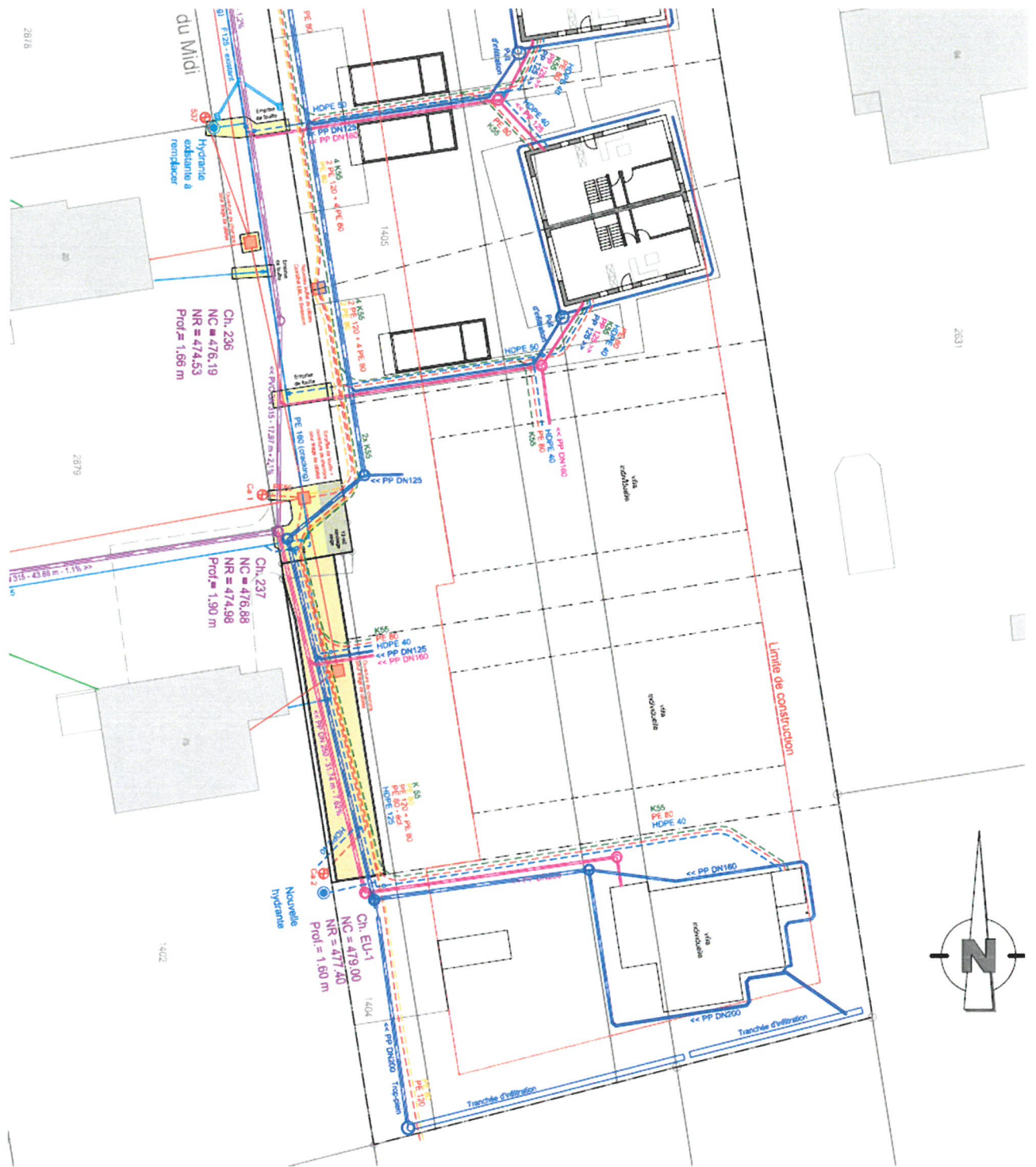


Fig. 4 : extrait de plan partie sud

2. Considérations particulières

Les données de base transmises pour l'étude étaient les suivantes :

- Le plan d'entretien de la chaussée démontre que le secteur est en bon état ; on évitera la réalisation de fouilles dans la mesure du possible ;
- Le câblage de l'éclairage public est ancien et sera remis en conformité ;
- Le système de canalisation est classé en séparatif ; le promoteur prévoira un système séparatif pour les eaux usées et claires ;
- La conduite d'eau potable est vétuste et doit être remplacé, 2 nouvelles hydrantes seront posées ;
- Le réseau Swisscom qui passe à travers les parcelles à construire sera dévié à la charge du promoteur ;
- Le réseau EBL sera également à disposition des nouveaux riverains de la rue du Midi.

Les travaux de viabilisation du quartier de la rue du midi seront réalisés sur une longueur d'environ 160 m. L'assainissement de la rue existante représente environ 126 m, la prolongation de la rue en direction de sud représente 34 m.

Les travaux suivants, par services, seront réalisés :

Canalisation des eaux usées : la canalisation existante est constituée d'un tuyau en ciment. Le contrôle caméra effectué dans le cadre du PGEE démontre que le tuyau est en bon état.

Les raccordements des parcelles seront réalisés directement sur ce tuyau.

Deux nouvelles chambres de contrôle ainsi qu'un nouveau collecteur en PP DN 250 seront posés dans le prolongement de la rue du Midi sous la nouvelle chaussée.

Canalisation des eaux claires : une nouvelle canalisation d'eaux claires DN 250 à 300 sera posée dans l'espace des parcelles privées afin de ne pas toucher la chaussée existante. Cette conduite principale sera raccordée sur le collecteur en GUP DN 500 situé sur la rue Dos-chez-Mérat. Cinq nouvelles chambres seront réalisées sur le secteur. Les raccordements des nouveaux bâtiments seront branchés sur cette conduite. Les travaux sur les canalisations seront réalisés par l'entreprise G. Comte SA.

Conduite d'eau potable : pour éviter de toucher la chaussée existante, il est prévu de réaliser le remplacement de la conduite d'eau par « cracking ». Cette méthode permet l'éclatement de la conduite et le tirage de la nouvelle sans fouille. Ces travaux seront réalisés par une entreprise spécialisée. Les raccordements existants privés et les nouveaux raccordements privés seront repris en réalisant une tranchée dans la route. La nouvelle conduite sera en PE DN 160.

Eclairage public : L'éclairage et le câblage seront refaits à neuf. Les travaux comprendront l'ouverture de chambres existantes, le remplacement des câbles, le remplacement de 3 socles ainsi que le remplacement des luminaires existants. Ces travaux seront réalisés par BKW.

Réseau électrique BKW : Le réseau électrique sera complété et adapté pour l'alimentation du nouveau quartier. Il est prévu la pose de nouveaux buffets et la réalisation de nouvelles chambres de tirage.

Réseaux Swisscom et EBL : Le tracé du réseau existant Swisscom devra être modifié. Il est prévu la pose de nouveaux boîtiers et la réalisation de nouvelles chambres de tirage. EBL passera par le réseau BKW pour alimenter le nouveau quartier.

Chaussée :

L'assainissement de la rue existante est prévu. Des travaux de remise en place de bordures, pavés et grilles seront réalisés. Les affaissements et ornières seront traités et la pose d'un nouveau tapis est également prévu. Un nouveau tronçon de route sera construit pour prolonger la rue du Midi en direction du sud.

3. Délai de réalisation

Sous réserve de la votation du crédit par le Conseil général, les travaux seront planifiés pour début octobre 2018.

Une demande de permis de construire est en cours pour une villa individuelle sur la parcelle située le plus au sud du quartier.

4. Coût des travaux

Au total le coût du projet de l'entreprise générale 360 Comte SA, est de CHF 619'275.-. Le financement est assuré en totalité par l'entreprise générale 360 Comte SA qui est le maître d'ouvrage.

La participation de la commune se monte à CHF 112'235.-. Elle est calculée sur la base du devis estimatif de l'entreprise générale, le coût des travaux est reparti en 4 volets distinctifs soit : la viabilisation de base, la viabilisation de détail, les honoraires et les divers et imprévus.

Ci-dessous la synthèse de la répartition des coûts imputés à charge de la commune de Haute-Sorne :

VIABILISATION DE BASE

Pts	Services concernés	Travaux à réaliser	Coût estimatif		
			Total	Commune	
			[Fr.]	[Fr.]	[%]
1	Eaux claires	Nouvelle canalisation et raccordement + chemise drainante sud	70 150.00	14 030.00	20
2.1	Eau potable (génie civil)	Travaux de fouille, cellule de poussées et sondage	15 000.00	7 500.00	50
2.2	Eau potable (cracking)	Travaux de "Cracking" offre Colas du 22 février 2018 (remplacement de la cdte sous la rue du Midi)	42 000.00	21 000.00	50
2.3	Eau potable (sanitaire)	Pose des conduites et hydrantes (offre de Kiener Fils Sàrl du 27 avril 2018)	18 400.00	9 200.00	50
3.1	Electricité et éclairage public	Travaux de génie civil selon plan de répartition BKW	6 900.00	1 380.00	20
3.2	Candélabres	Fourniture et pose de 1 nouveaux candélabres (Ca 2)	3 500.00	700.00	20
3.3	Eclairage communal	Ouverture des chambres, rempl. des câbles, rempl. de 3 luminaires et de 3 socles existants ainsi que la fourniture et la pose d'un nouveau cadélabre (Ca 1)	16 000.00	16 000.00	100
4	Chaussée	Assainissement de la rue du Midi et prolongation au sud	110 000.00	22 000.00	20
5	Travaux BKW	Travaux de génie civil selon plan de répartition BKW	38 600.00	0.00	0
6	Travaux Swisscom	Déviation de la ligne principale	25 300.00	0.00	0
7	Honoraires	Projet et suivi de chantier	33 800.00	6 760.00	20
8.1	Divers et imprévus	Admis ~10% sur les points 1 à 4	28 200.00	5 640.00	20
8.2	Divers et imprévus	Admis ~5% sur les points 6 à 7	2 050.00	0.00	0
Total travaux de la viabilisation de base			409 900.00	104 210.00	

VIABILISATION DE DÉTAIL

Pts	Services concernés	Travaux à réaliser	Coût estimatif		
			Total	Commune	
			[Fr.]	[Fr.]	[%]
11.1	Eaux usées	Raccordement sur conduite principale EU	40 630.00	0.00	0
11.2	Eaux claires	Raccordement sur conduite principale EC	16 520.00	0.00	0
12.1	Eau potable (génie civil)	Travaux de fouille et sondage	15 000.00	0.00	0
12.2	Eau potable (sanitaire)	Pose des conduites et raccordement (offre de Kiener Fils Sàrl du 27 avril 2018)	21 350.00	0.00	0
13	Electricité	Travaux de génie civil à charge de l'entreprise générale selon plan de répartition BKW	13 400.00	0.00	0
14	Travaux EBL	Travaux de génie civil	12 900.00	0.00	0
15	Travaux Swisscom	Travaux de génie civil	14 600.00	0.00	0
16	Honoraires	Projet et suivi de chantier	17 400.00	0.00	0
17.1	Divers et imprévus	Admis ~10% sur les points 11 à 13	10 500.00	0.00	0
17.2	Divers et imprévus	Admis ~5% sur les points 14 à 15	2 800.00	0.00	0
Total travaux de la viabilisation de détail			165 100.00	0.00	

RÉCAPITULATION

		Coût estimatif		
		Total	Commune	
		[Fr.]	[Fr.]	[%]
Viabilisation de base	Equipement	345 850.00	91 810.00	27
Viabilisation de détail	Equipement	134 400.00	0.00	0
Honoraires	Projet, mise en soumission, permis, suivi de chantier	51 200.00	6 760.00	13
Divers et imprévus	Equipement	43 550.00	5 640.00	13
Total général des travaux HT		575 000.00	104 210.00	
TVA 7.7%		44 275.00	8 025.00	
Total NET TTC		619 275.00	112 235.00	

5. Considérations financières

Participation financière de la commune de Haute-Sorne Fr. 112'235.-

Le demande de crédit porte sur un montant de Fr. 112'235.-

Donner compétence au Conseil communal pour gérer la réalisation et le financement du projet.

6. Financement

Une demande de subvention sera réalisée auprès de l'ECA Jura. Une promesse de subvention est espérée à hauteur de Fr. 11'000.-.

La dépense couverte par voie d'emprunt est la suivante :

Participation au coût de réalisation	Fr.	112'235.-
<u>Subvention ECA Jura espérée</u>	Fr.	-11'000.-
Solde à financer	Fr.	101'235.-
Recours à l'emprunt	Fr.	112'235.-

Dépréciation annuelle (amort. comptable) - linéaire sur la valeur à neuf :

Collecteur EU , Chambres et dépotoirs au taux de 1.25% de Fr. 17'150.- Fr. 220.-

Conduite d'eau potable, vannes, etc., au taux de 1,25 % de Fr. 46'090.- Fr. 580.-

Chaussée et autres aménagements, au taux de 2.50 % de Fr. 48'995.- Fr. 1'230.-

Charge financière annuelle :

Service des eaux usées

Part de l'amortissement	Fr.	220.-	
Charge d'intérêts 2,00% sur Fr. 17'150.-	Fr.	350.-	Fr. 570.-

Service eau de consommation

Part de l'amortissement	Fr.	580.-	
Charge d'intérêts 2,00% sur Fr. 46'090.-	Fr.	920.-	Fr. 1'500.-

Fonctionnement général

Part de l'amortissement	Fr.	1'230.-	
Charge d'intérêts 2.00 % sur Fr. 48'995.-	Fr.	980.-	Fr. 2'210.-

Charge financière annuelle totale **Fr. 4'280.-**

Le montant de la subvention n'étant pas pris en considération, la charge financière ci-dessus correspond à la charge financière maximale prévisible.

7. Préavis des autorités

Le Conseil communal préavise favorablement cet objet et invite le Conseil général à accepter ce crédit de Fr. 112'235,-.

Haute-Sorne, 20 août 2018

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Jean-Bernard Vallat

Le Chancelier

Raphaël Messerli